

ECOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil
et transmise au représentant de l'État
le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200081800-20191216-2019-DELIB-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2019

2019-19

Délibération du conseil d'administration de l'École du Breuil
Séance du 16 décembre 2019

Objet : Création d'un conseil de l'éducation et de la formation

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu les articles D. 811-24-1 à 5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les statuts de la régie personnalisée de l'École Du Breuil ;

Sur proposition de la Présidente du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil ;

DELIBERE

Article unique :

Un conseil de l'éducation et de la formation est créé au sein de l'École Du Breuil. Sa composition et ses attributions figurent dans le document annexé à la présente délibération.

La Présidente du conseil d'administration

Pénélope KOMITES

